

Pourquoi la RTBF pourrait dire oui à TF1

MÉDIAS Devenir la régie publicitaire du groupe lui permettrait de limiter la casse

► Juridiquement, rien ne permet de s'opposer à l'arrivée du Français.
► RTL craint un appauvrissement de tout l'écosystème média francophone.

La volonté de TF1 de monétiser l'audience conséquente qu'il réalise en Belgique (15 %) en ayant recours à des décrochages publicitaires inquiète au sud du pays. Le Français pourrait venir prélever des millions d'euros de recettes publicitaires sur le petit marché francophone belge, déstabilisant celui-ci. Si la RTBF s'est abstenue de réagir, le CEO de RTL, Philippe Delusinne, a estimé jeudi que cette arrivée « bouleverserait et appauvrirait tout l'écosystème média francophone - télévisions, presse ou radio, tant en termes d'emploi que de revenus et de production ».

Le président du CSA (régulateur de l'audiovisuel), Dominique Vosters, a lui, exprimé ses craintes en matière de pluralisme. « Vu la petite taille du marché publicitaire francophone, y aura-t-il toujours suffisamment de place pour qu'un deuxième opérateur puisse continuer à produire des programmes coûteux comme des journaux télévisés, des débats en plateau... ? Si ceux-ci disparaissent, il n'y aurait plus alors que le seul télédiffuseur public pour assurer la mission d'information. Ce serait problématique. Il faudrait aussi évaluer l'impact de cette arrivée sur la situation économique des éditeurs de presse qui sont actionnaires de RTL via Audiopresse ».

La Fédération Wallonie-Bruxelles a-t-elle les moyens de faire barrage à cette arrivée, comme elle avait réussi à le faire lors d'une première tentative en 1989 ? Ou à tout le moins, peut-elle forcer TF1 à réinvestir une partie de l'argent qu'il capterait dans le financement du cinéma belge, la production locale... ? La réponse de Dominique Vosters est sans équivoque : non. « Si c'est un ciblage au

départ de la France avec décrochage publicitaire, notre décret ne nous permet pas de nous y opposer. Sauf peut-être à lancer une procédure "anti-contournement" mais celle-ci est très mal encadrée juridiquement et n'aboutit jamais à rien ».

Elle permet d'imposer à une chaîne établie à l'étranger mais qui cible un marché où les règles sont plus strictes le respect de ces règles.

Le contexte a bien changé depuis la première tentative de TF1 en 1989. A l'époque, les marchés étaient fermés. Il y avait peu de chaînes car tout était encore en analogique. Depuis, le cadre réglementaire a changé. Les marchés se sont ouverts. Des centaines de chaînes étrangères ont émergé. Elles s'établissent dans un pays pour émettre dans toute l'Europe. Plusieurs d'entre elles font d'ailleurs du décrochage publicitaire en Belgique. Citons par exemple Disney, Nickelodeon, MTV, Discovery channel...

Le groupe RTL auquel RTL Belgique appartient n'est pas en reste. Sa chaîne française M6 organise des décrochages publicitaires sur le marché suisse... Même RTL Belgique est dans ce cas puisque juridiquement, elle est devenue une chaîne luxembourgeoise. C'est d'ailleurs l'une des grandes différences avec 1989. « A l'époque, le gouvernement de la Communauté française avait pris la défense de ses deux chaînes (privée et publique), note un fin connaisseur de l'audiovisuel francophone. Maintenant que RTL a dit aux pouvoirs publics "bye, bye, je ne suis plus une chaîne belge", cela devient beaucoup plus délicat d'aller réclamer leur soutien. C'est un peu l'arroseur arrosé ».

« La RTBF et sa régie (RMB) auraient tout intérêt à se mettre autour de la table avec TF1 »

UN OBSERVATEUR AVERTI

On sait que TF1 ne compte pas créer sa propre structure de commercialisation en Belgique mais veut faire appel à une régie locale. Qui voudra faire entrer

le loup dans la bergerie ? Sûrement pas les régies francophones, pourrait-on

penser a priori. « Pas si vite, souligne un autre observateur averti. La RTBF et sa régie (RMB) auraient tout intérêt à se mettre autour de la table avec TF1 si cette arrivée devient inéluctable ». Pourquoi ? Parce que si c'est une régie flamande qui emporte le contrat - SBS (Vier, Vijf) a été approché -, le diffuseur public aura tous les inconvénients sans en avoir les bénéfices. Celle-ci pourra venir brader les prix sur le marché francophone sans craindre de conséquences pour son marché domestique. A l'inverse, si la RTBF prend TF1 en régie, elle peut contenir cet encombrant concurrent et limiter la casse. Elle touchera des commissions sur la vente des écrans et sera en partie protégée d'une cannibalisation de ses revenus puisqu'elle n'est pas en concurrence frontale avec TF1, contrairement à RTL qui vise la même cible publicitaire. « Pour éviter la cannibalisation, on pourrait même imaginer des accords de non-agression via lesquels TF1 s'abstiendrait de faire

des décrochages lorsque ses émissions sont en concurrence directe avec celles de la RTBF », poursuit notre observateur.

Pour prix de ses services, la RTBF pourrait aussi en profiter pour négocier un deal plus global. TF1 est l'un des principaux groupes médias européens. Il produit beaucoup de contenu, dispose d'un important catalogue de droits... toutes des choses qui pourraient intéresser la RTBF. La chaîne publique pourrait aussi s'appuyer sur sa puissance d'achat pour aller négocier avec les majors américaines par exemple...

Reste RTL qui, dans ce scénario, serait complètement mis à genoux par son concurrent de toujours et souffrirait à un point tel qu'il ne pourrait sans doute plus assumer le financement de programmes non rentables comme l'info. Avec le risque de voir se reconstituer dans ce domaine un monopole d'Etat au sud du pays. ■

JEAN-FRANÇOIS MUNSTER

DÉBOREMENT

Un impact aussi pour le nord

L'arrivée de TF1 sur le marché publicitaire francophone belge touchera aussi la Flandre.

« Cela brisera l'équilibre actuel en termes de répartition des parts de marché entre les deux Régions du pays », prédit Philippe Delusinne, CEO de RTL. Il fait référence à ce qu'on appelle le débordement publicitaire. Pour l'heure, certains grands annonceurs internationaux surinvestissent dans les télé flamandes parce qu'ils peuvent se permettre de faire l'impasse sur le sud du pays, vu que les pubs qu'ils ont achetées en France, chez TF1, y sont diffusées gratuitement. Si demain, TF1 fait payer les annonceurs pour la Belgique francophone, il y a fort à parier qu'ils cesseront ce surinvestissement. Il y aura donc un glissement de parts de marché du nord vers le sud.

J.-F. M.